

# LE PROJET PARTENARIAL

BÉNÉFICIEZ DE L'EXPERTISE D'UN GROUPE D'ÉLÈVES-INGÉNIEURS AGRONOMES POUR RÉALISER UNE MISSION AU SEIN DE VOTRE ORGANISME



## UN MODULE PROFESSIONNALISANT AVEC DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Confiez un projet à une équipe d'élèves qui travaillera pour répondre à vos besoins !

Chaque équipe est encadrée par un tuteur pédagogique de l'école dès le démarrage du projet jusqu'à la soutenance. Il apporte son expertise méthodologique et scientifique.



## CONTACTEZ-NOUS

Échanger sur vos projets :  
**Responsable Projet Partenarial**  
Pierre AUBIGNAC  
pierre.aubignac@agrotoulouse.fr

Diffuser vos offres :  
**Service Communication et Partenariats**  
agrotoulouse@ensat.fr  
05 34 32 39 54

[www.agrotoulouse.fr](http://www.agrotoulouse.fr)



## NOS ATTENTES

Pour les élèves, le projet partenarial, c'est :

- Travailler en partenariat avec une entreprise, une association, une collectivité
- S'immerger concrètement dans un secteur d'activités, un métier, une fonction
- Mettre en application des enseignements, notamment la gestion de projet

## LEURS MISSIONS

Suivre une démarche précise pour un rendu professionnel :

- Travailler en équipe
- Analyser la problématique d'entreprise, proposer et négocier une lettre de mission
- Mobiliser les outils de la conduite de projet
- Réaliser le projet et traiter les résultats
- Rédiger un rapport de synthèse de mission respectant les exigences pédagogiques et remettre les livrables à l'organisme
- Présenter les résultats du projet lors d'une soutenance orale





## AVANTAGE POUR LE PARTENAIRE

Un groupe de 5 ou 6 ingénieurs en formation qui réalise pour vous une mission représentant 550 à 650 heures de travail.



## TRANSMETTRE SES CONNAISSANCES GRÂCE AU TUTORAT

L'organisme doit désigner un tuteur pour accompagner le groupe. Celui-ci doit se rendre disponible et accompagner les élèves en leur mettant à disposition les documents et outils nécessaires.



## COÛT POUR L'ORGANISME

0 € de gratification mais prise en charge des frais de déplacement et de mission



## VOS ENGAGEMENTS

Vous êtes le maître d'ouvrage du projet, vous devez :

- Désigner un **tuteur entreprise**, c'est-à-dire l'interlocuteur clé pour l'équipe projet et l'école. Il participera aux réunions, suivra la progression du projet et communiquera régulièrement avec les élèves.
- **Vous rendre disponible** pour accompagner les élèves sur les plages dédiées du calendrier.
- Mettre à disposition de l'équipe **tous les moyens nécessaires** à l'aboutissement de la mission.
- **Prendre en charge tous les frais de mission** des élèves (pas de gratification de stage à prévoir, mais les frais de déplacement et les achats seront à votre charge).



## LE CALENDRIER



### Construction du partenariat

#### Avril-Août

Jusqu'à la mi-août, envoyez votre proposition au Service Communication & Partenariats. Votre offre est diffusée aux élèves. Ils seront répartis en équipe de 5 à 6. L'équipe d'élèves intéressée par votre offre prendra contact avec vous entre mai et septembre.



### Définition de la mission

#### Septembre-Octobre

L'équipe d'élèves s'engage auprès de vous au plus tard mi-septembre. Une convention est établie entre l'équipe d'élèves, votre structure et l'AgroToulouse. Une réunion avec les deux tuteurs est organisée par l'équipe afin de négocier les missions à réaliser.

Une lettre de mission est rédigée et signée par les parties prenantes.



### Réalisation de la mission

#### Octobre-Décembre

Entre octobre et décembre, l'équipe dispose d'heures de travail exclusivement dédiées au projet. Le travail est réalisé sur le terrain, dans vos locaux, et à l'AgroToulouse durant des créneaux banalisés dans l'emploi du temps.



### Restitution des résultats

#### Décembre-Janvier

L'équipe rédige un rapport de synthèse de la mission et fournit les livrables attendus. Les résultats sont présentés et évalués lors d'une soutenance orale à l'AgroToulouse.

